



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam @ yahoo.fr

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

COMTE RENDU DES ACTIVITES DU CTFC

2^{eme} SEMESTRE 2008

TABLE DES MATIERES

Introduction	2
I - RAPPORT D'ACTIVITE DU 2^{ème} SEMESTRE 2008	3
I-1 L'installation du Centre Technique de la Forêt Communale	3
1.1 1 Les bailleurs de fonds.....	3
1.1 2- Le statut et fonctionnement.....	4
1.1 3- Les locaux	4
1.1 4- Les moyens matériels.....	4
1.1 5 – Les moyens humains : l'équipe du CTFC.....	5
I-2 – Atelier de planification et comité de pilotage – 7 et 8 juillet 2008	6
I-3– Les activités.....	6
I.3.1 Activités institutionnelles	6
I.3.2 Les activités dans les Forêts Communales.....	6
• Les Conventions d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage.....	6
• Outils mis à disposition des communes	15
I-4 L'appui au projet MDP Ville de Paris	15
I-5 : Les formations.....	15
I-5 1 Le plan de développement communal	15
I-5 2 Comptabilité communale.....	15
I-5 3 Lutte contre le VIH Sida	16
I-5 4 Collaboration avec l'ENEF de Mbalmayo.....	16
1.6 : Les études.....	16
1.7 : La constitution d'une base de données Forêts Communales et outils de communication.....	16
1.8 : Programmes de coopération décentralisée	16
I-9 – Les partenariats.....	16
I- 10 – Divers.....	16
I -11 – Conclusion	17
II- Rapport du 1^{er} comite de pilotage du 08 juillet 2008	18
III- CONVENTION D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE.....	21
IV- Rapport du Comité de Suivi du projet MDP Ville de PARIS de Plantation de 1 000 ha au Cameroun du 24 novembre 2008.....	22
V- Reduction of Emissions from Deforestation and forest Degradation by strengthening Forest Communes in Cameroon.....	26

INTRODUCTION

En s'engageant de soutenir cette fois le Programme d'Appui aux forêts communales du Cameroun (PAF2C) porté par l'Association des Communes forestières du Cameroun (ACFCAM) les principaux acteurs ont réalisé que devant les défis globaux, les pouvoirs locaux porteurs de programmes structurants avaient un rôle majeur à jouer dans l'appropriation, la décentralisation de la gestion forestière et la pérennité des initiatives.

C'est dans cet esprit que la volonté politique des élus camerounais appuyée par Mairie conseils Cameroun soutenue par la coopération décentralisée des élus de France et d'Allemagne renforcée par les programmes de coopération bilatérale de l'Allemagne (GTZ, DED) et de France (FFEM) ont contribué au démarrage depuis 2008 du PAF2C et à l'installation de la structure opérationnelle multiculturelle : le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC)

Depuis le démarrage de nos activités et malgré les retards observés dans la mobilisation des moyens auprès des partenaires pour nos actions, le CTFC est devenu un acteur important auprès des communes forestières en relevant un certain nombre de défis au cours de l'années 2008

- La Formation : Plus de 150 collaborateurs des communes et Maires ont bénéficié des formations sur divers thèmes : ***Aménagement forestier pour les cellules de foresterie communale ; Elaboration des PDC pour les chargés de mission de développement dans les communes ; Elaboration des comptes administratifs et comptes de gestion pour les receveurs municipaux ; Gestion des forêts communales pour les Maires.***
- Le Classement des FC : une vingtaine de communes ont bénéficié de notre soutien à divers niveau : ***Elaboration de note techniques et cartographie ; Organisation des réunions de sensibilisation ; suivi des dossiers.***
- Plan d'aménagement et étude socio-économique: le CTFC a contribué à l'élaboration du plan d'aménagement des communes et a réalisé les études socio économiques dans plusieurs forêts communales.
- La gouvernance : Plus d'une trentaine de communes ont déjà signé la charte de gouvernance des FC et des initiatives conjointes CTFC/Mairies/Administration ont permis de démanteler des réseaux structurés d'exploitation illégale dans la région de l'Est et dans bien d'autres communes. Sur ce point, nous sommes convaincus du rôle que peuvent jouer les pouvoirs locaux et les populations contre l'exploitation illégale des ressources forestières et nous comptons monter en puissance en 2009 pour ces défis.

Toutes ces initiatives accomplies, en cours et à venir méritent d'être portées à votre connaissance. C'est l'intérêt de la réalisation de ce rapport d'activité pour le second semestre 2008.

Le CTFC tient une fois de plus à saluer l'appui du gouvernement camerounais et tous les autres partenaires tout en souhaitant que les contributions promises et attendues des institutions diverses soient mobilisées pour nous permettre de réaliser les objectifs qui nous ont été assignées dans le cadre de nos missions au cours de l'exercice 2009.

I- RAPPORT D'ACTIVITE DU 2^{ème} SEMESTRE 2008 (Juin 2008 – Décembre 2008)



Inauguration de la Maison des communes forestières le 8 juillet 2008

I-1 – L'installation du Centre Technique de la Forêt Communale

L'installation du CTFC s'est poursuivie jusqu'en novembre 2008 en attente du versement de la subvention GTZ.

1.1 1– Les bailleurs de fonds

FFEM – AFD :

La subvention FFEM assure en totalité l'installation, le fonctionnement du CTFC et le démarrage des activités du PAF2C jusqu'au 16 octobre 2008.

Une 2^{ème} demande de renouvellement de l'avance est transmise à l'AFD le 5 juin 2008, des dépenses effectuées, le versement de 66 068 euros n'est reçu que le 17 juillet 2008 avec l'accord de C.DUCASTEL.

GTZ :

Le contrat de financement et la convention séparée sont signés le 7 et le 14 juillet 2008 respectivement par le siège de la GTZ à Eschborn et le Président de l'ACFCam à Yaoundé.

Cet accord prévoit « la présentation d'une garantie de restitution de l'avance », après de nombreuses démarches auprès de notre gestionnaire de compte à la SCB Cameroun, la garantie ne pourra être obtenue sous la forme exigée par la GTZ. Une proposition de la SCB sera finalement acceptée par la GTZ le 1^{er} octobre, le versement de la 1^{ère} avance de 147 000 euros est effectué le 16 octobre 2008.

FEICOM :

Le FEICOM va apporter sa contribution pour le financement des projets portés par les communes forestières.

Les communes suivantes ont déposés des demandes d'aide pour :

- Djoum : appui au Plan d'Aménagement
- Messondo : appui au Plan d'Aménagement
- Dimako : appui à l'installation d'une unité de transformation

En 1^{er} examen, toutes ces demandes ont été rejetées par le FEICOM pour insuffisance d'informations. Un travail important est réalisé par l'équipe du CTFC pour compléter ces dossiers jusqu'à l'élaboration d'études de faisabilité pour les Plans d'aménagement.

Une rencontre entre l'ACFCam- CTFC et la Direction du FEICOM doit être organisée rapidement pour clarifier les procédures de demande et envisager une requalification des projets forestiers ; en particulier des programmes de plantation, comme des projets non générateurs de revenus et donc pouvant bénéficier de subvention.

PSFE

Participation du CTFC à l'atelier de programmation PTA 2009 de l'Est en juillet 2008.

Organisation d'une réunion PTA2009 à la Maison des communes forestières en août.

Une démarche est engagée en collaboration avec le MINFOF pour élaborer une convention cadre entre le MINFOF et le CTFC dans le cadre du PSFE, cette convention est en cours de validation. Une date avait été fixée le 1^{er} décembre pour signature, annulée en dernière minute. Le MINFOF va organiser au courant de janvier une réunion interne pour la validation de cette convention qui probablement devrait être signée fin janvier 2009.

PNDP :

Un Partenariat avec le PNDP est mis en place sur le terrain pour l'élaboration des Plans de développement communaux à Yoko, Messondo, Tonga, Fouban. L'agenda des activités est celui du PNDP, le CTFC ne fera qu'accompagner le processus. Au delà de ces communes, un partenariat global sur toutes les communes forestières est en cours d'élaboration avec le PNDP sur le financement des PDC et sur l'appui complémentaire que le PAF2C apporterait aux activités de reboisement initiées par le PNDP

PPTE – IADM

Un projet a été soumis à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale IADM en soutien au Programme d'Appui à la gestion des forêts communales au mois d'octobre.

De nombreuses communes sont intéressées par le PAF2C qui prévoyait de travailler avec une 20aine d'entre elles. Cet engouement entraîne une diversification de profils des communes concernées et une nécessité d'adaptation précoce du programme, en termes de déploiement des activités et de moyens nécessaires.

Le Ministère des Forêts a suggéré que le dossier IADM soit introduit en 2009 pour être exécutoire en 2010. Si le Ministère tient ses engagements, ce projet permettra au PAF2C de mobiliser plus de 2 milliards de francs CFA sur 4ans à partir de 2010 pour le financement de ses activités et celles du MINFOF ayant un lien avec la foresterie communale.

1.1 2– Le statut et fonctionnement

Après 4 mois de fonctionnement sous statut SARL, nous décidons d'annuler notre demande d'enregistrement, la fiscalité étant trop défavorable pour une structure financée uniquement par des subventions. Le Notaire Maître FOTSO domicilié au centre Ville de Yaoundé, effectue actuellement la mutation de SARL à une Association. Il faut reconnaître que la procédure de transformation d'une SARL en Association est longue. Cela devrait nécessairement aboutir d'ici fin janvier 2009.

Les dossiers de demande d'agrément pour les inventaires (aménagement – exploitation – faune) et les études d'impacts environnementales ne sont toujours pas déposés, le statut du CTFC doit être fixé au préalable. Nous comptons introduire ces demandes d'agrément au cours du 1^{er} trimestre 2009.

1.1 3– Les locaux

Yaoundé

Quelques équipements ont été achetés pour compléter le mobilier existant. Par ailleurs un logiciel adapté pour gérer la comptabilité du programme est en cours d'être finalisé avec un assistant extérieur qui nous accompagne dans le processus.

Le CTFC doit également aménager un espace pour l'équipe d'AT du projet de la ville de Paris dans ses locaux moyennant une contribution financière aux charges du loyer et du fonctionnement. Un local devra également être aménagé pour le responsable financier et administratif dont le processus de recrutement est lancé.

Bertoua

La construction du bâtiment en bois local dans la concession de la délégation de la région Est du MINFOF par le ProPSFE GTZ a pris beaucoup de retard et nous ne sommes pas assurés d'avoir des bureaux mis à notre disposition.

Aussi nous avons accepté la proposition du CVUC de l'Est de nous laisser l'usage de 2 bureaux, une convention est signée à cet effet avec le Président.

Quelques travaux de réfection et d'entretien sont réalisés (plomberie, peinture, sécurisation des fermetures...) pour la somme de 611 800 francs CFA. Une connexion internet est installée.

Un chauffeur pour l'antenne de Bertoua a été recruté au mois de décembre 2009. Par ailleurs il est envisagé de conserver le local occupé par l'assistant AFVP pour loger nos assistants et stagiaires nationaux (étudiants en Master Management de projet de l'Université Catholique) qui vont être recrutés et formés pour les contrats temporaires en vue d'appuyer les communes de l'Est dans l'élaboration de leur plan de développement communal

1.1 4– Les moyens matériels

Véhicules :

- un véhicule neuf est acheté le 10 novembre, Toyota Hilux double cabine, mise à disposition de l'antenne de l'Est sous responsabilité d'Adolphe ONDOUA, sur les fonds de la GTZ.
- le véhicule d'occasion, Pick-up TOYOTA HILUX mise à disposition d'Adolphe ONDOUA a été accidenté à 2 reprises le 5 juillet et le 31 octobre dans des circonstances similaires : éclatement d'un pneu sur la piste Abong Mbang - Bertoua. Il n'y a eu lors de ces 2 accidents que des dégâts matériels sur le véhicule et en juillet sur une habitation bordant la route (les dommages seront pris en charge par l'assurance). Des propositions seront faites au Comité de Pilotage sur la cession de ce véhicule.
- Une assurance est souscrite pour chacun de ces véhicules auprès d'AGF Cameroun.

Informatique :

- Le matériel fourni directement par la GTZ est arrivé en partie au mois d'octobre pour l'équipement des AT du DED:
 - 1 ordinateur de bureau

- 2 ordinateurs portables
- 1 imprimante laser n/b, 1 imprimante laser couleur A3
- 2 disques durs externes
- 2 téléphones satellites et 2 téléphones portables
- Du matériel didactique

Nous attendons toujours Onduleur, Scanner A3, 2 GPS, Vidéo projecteur.

Mobilier :

Yaoundé

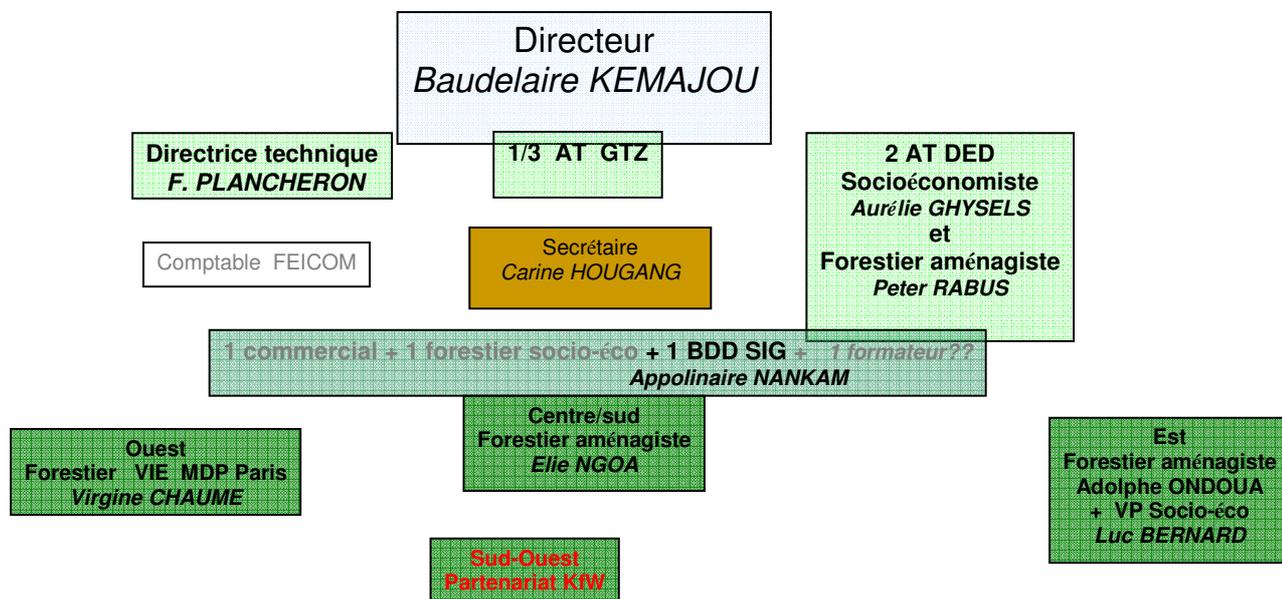
- Aménagement des placards de rangement.
- Achat d'un meuble de rangement en bois local pour le secrétariat.
- Achat d'un meuble pour la photocopieuse

Bertoua

- Achat 1 meuble de rangement supplémentaire

5- Les moyens humains : l'équipe du CTFC

Organigramme adopté au comité de pilotage du 30 novembre 2007



Les AT nationaux

Pas de changement dans l'organigramme, pas de nouveau recrutement local.

La mise à disposition d'un comptable par le FEICOM n'étant pas effective, nous allons recruter un responsable administratif et financier ; des contacts sont en cours.

Par ailleurs, afin d'optimiser les moyens mis à notre disposition pour les Plans de développement communaux, nous avons opté pour le recrutement des Jeunes AT expérimentés en développement local sous contrat de 3 à 4 mois renouvelable, pour conduire sur le terrain les activités en qualité d'assistants techniques auprès des maires. Leurs activités seront supervisées par l'AT du DED. L'objectif étant de produire 10 Plans de développement Communaux de qualité.

Un VP pour Bertoua

L'AFVP chargée du recrutement, a identifié un candidat en juin, Luc BERNARD Ingénieur ISTOM. Il arrive au Cameroun le 29 août 2008 et s'installe à Bertoua le 17 septembre.

Son logement est pris en charge et équipé (mobilier et électroménager de base) par le CTFC.

Après seulement un mois de présence à Bertoua, il émet le souhait de rompre son contrat pour un retour en France, raisons personnelles invoquées. Cette démission est confirmée par un courrier du 27 octobre 2008 avec un préavis de 3 mois.

Après concertation du Président de l'ACFCam, nous décidons de mettre fin à notre engagement auprès de l'AFVP.

Ce poste d'aménagiste socio-économiste est essentiel pour l'antenne de l'Est, nous recruterons donc en remplacement des AT Camerounais pour suivre les activités socio-éco à l'Est dans un délai proche et à moyen terme un AT principal pour remplacer le VP.

Les AT DED

Une convention de partenariat ACFCam-GTZ-DED a été signée le 21 mai 2008.

- Aurélie GHYSELS forestier socio-économiste a pris ses fonctions le 16 juin, elle a bénéficié au mois d'août d'une formation en allemand.
- Peter RABUS forestier aménagiste a pris ses fonctions le 12 août, après 1 mois de formation en français.

I- 2 – Atelier de planification et comité de pilotage – 7 et 8 juillet 2008

Voir Compte Rendu du Comité de pilotage à la page 19

Le Compte Rendu de l'atelier de planification peut être consulté sur demande.

En prélude au Comité de Pilotage, nous avons inauguré officiellement la « Maison des Communes Forestières » en présence du Président et des membres de l'ACFCam, du Président et des membres de la FNCOFOR, des représentants des Ministères (MINFOF, ...), de la Municipalité de Yaoundé, des coopérations allemande et française, et du personnel du CTFC au complet.

I-3– Les activités

1.3.1 Activités institutionnelles

Premier Ministère :

Un point focal en charge des dossiers liés à la Forêt communale est en place à la primature. Le CTFC va apporter un appui logistique pour le traitement des dossiers de classement au service en question. Cet appui sera remis lors du Comité de Pilotage de Janvier 2009

MINFOF

Une collaboration étroite existe entre le CTFC et le MINFOF, en particulier par l'implication très forte du conseiller technique de la coopération française auprès de ce ministre M. Vincent BELIGNE et le point focal M. Vincent NDANGANG. Le CTFC apportera un appui logistique (équipement informatique) au point focal pour le suivi et le traitement des dossiers relatifs à la foresterie communale.

Les actions menées :

- Atelier de « Définition de la forêt au Cameroun » organisé à la Maison des communes forestières le 21 novembre 2008 par l'AND et financé par le SCAC.

MINFI

Le Ministère des Finances a accordé au programme un régime de faveur sur les aspects douaniers. Les Communes qui importent des équipements liés à la FC pourront différer les taxes douanières sur la durée d'amortissement du matériel en question. Le Président de l'ACFCAM devrait élaborer une convention avec le MINFI sur ce dispositif.

I.3.2 Les activités dans les Forêts Communales

- **Les Conventions d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage**

Ce 2^{ème} semestre a été consacré à l'élaboration des conventions d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage entre les communes et le CTFC, voir modèle en page 22. Chaque convention détaille le plan opérationnel des activités pour fin 2008 et 2009 et le plan de financement associé.

Tableau de synthèse : Etat d'avancement des activités dans les Forêts communales

Région	Forêt Communale	Activités déjà réalisées	Programmation 2009
CENTRE	Yoko	-Avis au public publié - Réunion d'information des autorités et des populations - Convention CTFC signée 29/08/2008 - ESE - Commission de classement (22/12/2008)	-Signature décret de classement - Inventaire d'aménagement - PA - Appui création Cellule Forêt communale
	Messondo	- Convention CTFC signée 2/10/2008 - Demande d'aide financement PA	-réalisation du PA - ESE -EIE -PDC -Exploitation
	Ndikiniméki	- Convention CTFC signée 17/10/2008 - (ProPSFE/FSC)	- suivi procédure classement de la FC - Appui création Cellule Forêt communale - PA
	Dzeng	-Avis au public publié, - réunions de sensibilisation et de classement. -Suivi par le Maire	- suivi par le Maire du décret de classement - Convention et PAO avec le CTFC
	Minta	-Avis au public publié, Réunion autorités administratives tenues Suivis par le Maire	- suivi procédure classement Convention et PAO avec le CTFC
	Ayos	-Avis au public publié avec PROPSFE/FSC)	- suivi procédure classement de la FC
	Nanga Eboko	-Avis au public publié, -Réunion autorités administratives tenues -Suivi par le Maire	- suivi procédure classement et convention et PAO avec le CTFC
	Akoéman	Identification d'un massif, lancement et/ou suivi d'une procédure de classement	- suivi procédure classement de la FC - et convention et PAO avec le CTFC
	Makak	Identification d'un massif, (ProPSFE /FSC)	-suivi procédure classement de la FC - et convention et PAO avec le

CENTRE			CTFC
	Ndom	Identification d'un massif, lancement (projet SICOP) de l'OIBT	suivi procédure classement de la FC et convention et PAO avec le CTFC
	Ngambé Tikar	Projet MDP-ville de paris, Identification d'un site pour plantation	Début des activités 2009 Convention avec le CTFC
	Nyanon	Identification d'un massif, lancement (projet SICOP) de l'OIBT	suivi procédure classement de la FC et convention et PAO avec CTFC
	NGambé	Identification d'un massif, lancement (projet SICOP) de l'OIBT	suivi procédure classement de la FC et convention et PAO avec CTFC
SUD	Djoug	-Forêt classée en cours d'aménagement - ESE réalisée - convention signée 03/09/2008 - Inventaire d'aménagement	- Inventaire d'exploitation - Exploitation 1 ^{ère} assiette - Appui commercialisation PFNL - Faisabilité Unité de transformation - EIE - Appui création Cellule Forêt communale - Appui des activités de la plateforme de développement
	Ambam	-Procédure de classement terminée sur le terrain - suivi dossier classement	-Arrêté de classement PM - Inventaire d'aménagement - suivi mise en place PDC par PNDP
	Akom II	- Convention CTFC signée 22/09/2008 - Commission classement tenue	-suivi mise en place PDC par PNDP -suivi décret classement - PA -ESE - Appui création Cellule Forêt communale
	Efoulan	- Convention CTFC signée 28/08/2008	suivi mise en place PDC par PNDP -suivi décret classement - PA -ESE - Appui création Cellule Forêt communale
	Sangmélina (Mengong, Sangmélina, Mvangang, Biwong bulu, Mvangane)	-Note technique préliminaire - demande de classement déposée au MINFOF signature de l'avis au public par le MINFOF	-Avis au public -réunion des autorités et populations

SUD		- signature convention et PAO en attente (Mvangan Sangmélima, Biwong bulu,)	-suivi mise en place PDC par PNDP -commission de classement -décret de classement -ESE - inventaire et PA - Appui création CFC
	Ebolowa (Ebolowa II, Mengong, Ngoulemakong)	-Note technique préliminaire - demande de classement déposée au MINFOF signature de l'avis au public par le MINFOF -signature convention et PAO en attente (Ebolowa II, Ngoulemakong)	- Avis au public - suivi mise en place PDC par PNDP - Réunions des autorités et populations -commission de classement -décret de classement -ESE -inventaire et PA - Appui création CFC
	Biwong Bané	Identification d'un massif	- suivi mise en place PDC par PNDP -convention et PAO avec le CTFC
OUEST	Foumban	-Projet MDP-ville de paris, plantation sur une surface de 27 ha - Entretien	- Poursuite de plantation, extension et création de nouvelles des pépinières - Signature convention avec CTFC
	Tonga	- Projet MDP-ville de paris, plantation sur une surface de 24 ha - Entretien	- Poursuite de plantation, extension et création de nouvelles des pépinières - Signature convention avec le CTFC
ADAMAOUA	Meiganga	- Identification d'un site pour plantation	Création pépinière et plantation de 50 ha
LITTORAL	Yingui	- Identification d'un massif, lancement et/ou suivi d'une procédure de classement	-Elaboration convention CTFC Et suivi activités de classement
LITTORAL	Loum	-Formation développement local, comptabilité, Cellule Forêt Communale	- convention à élaborer avec le CTFC et PAO à élaborer avec le Maire
EXTREME-NORD	Bogo		- convention et PAO à élaborer

			avec le CTFC et le Maire pour des activités de plantation
	Mora		- convention et PAO à élaborer avec le CTFC et le Maire pour des activités de plantation

Région	Forêt Communale	Activités déjà réalisées	Programmation 2009
EST	Gari Gombo	<ul style="list-style-type: none"> - Convention signée 12/11/2008 - TdR EIE rédigés (août 2008) - appui création cellule forêt communale -Formation du personnel municipal : développement local, Comptabilité, inventaire et aménagement forestier - audit des contrats d'exploitation de la FC - appui inventaire d'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation - Suivi activité FC - Elaboration des PDC - Appui commercialisation PFNL - Appui création Cellule FC
	Yokadouma	<ul style="list-style-type: none"> -Appui création FC Audit contrat avec les exploitants Formation développement local, comptabilité, Aménagement forestier 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi FC par PROPSFE - Elaboration PDC
	Moloundou	<ul style="list-style-type: none"> Convention signée 12/11/2008 - TdR EIE rédigés (août 2008) - appui création cellule forêt communale -Formation du personnel municipal : développement local, Comptabilité, inventaire et aménagement forestier 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des PDC -Mise en application des recommandations de l'audit d'impact environnemental - Suivi des activités
	Dimako	<ul style="list-style-type: none"> -Convention signée 12/11/2008 - TdR EIE rédigés (août 2008) - appui création cellule forêt communale -Formation du personnel municipal : développement local, Comptabilité, inventaire et aménagement forestier - audit des contrats d'exploitation de la FC 	<ul style="list-style-type: none"> -Elaboration PDC - Suivi activités Unité de transformation - suivi technique des activités de la FC - Plantation - EIE - Appui commercialisation PFNL
	Ndélélé	<ul style="list-style-type: none"> Convention signée 12/11/2008 - TdR EIE rédigés (août 2008) - appui création cellule forêt communale -Formation du personnel municipal : développement local, Comptabilité, inventaire et aménagement forestier - réunion autorité 	<ul style="list-style-type: none"> -Elaboration des PDC -Suivi procédure de classement - Appui création Cellule Forêt communale - EIE - Appui commercialisation PFNL - PA
	Batouri	<ul style="list-style-type: none"> Convention signée 12/11/2008 - TdR EIE rédigés (août 2008) - appui création cellule forêt communale -Formation du personnel municipal : développement local, Comptabilité, inventaire et aménagement forestier 	<ul style="list-style-type: none"> - appui création CFC -Elaboration PDC -Suivi procédure de classement - ESE - EIE -PA - Appui commercialisation PFNL
	Mbang	<ul style="list-style-type: none"> Convention signée 12/11/2008 - appui création cellule forêt communale -Formation du personnel municipal : développement local, Comptabilité, inventaire et aménagement forestier - Avis au public -lancement procédure de classement : réunion autorités 	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration PDC -suivi des Procédures de classement - ESE - Appui commercialisation PFNL - Appui création Cellule Forêt communale -PA -EIE
	Lomié	<ul style="list-style-type: none"> -Avis au public publié -réunion sensibilisation de autorités -réunion sensibilisation des populations -convention signée avec le CTFC Convention signée - appui création cellule forêt communale 	<ul style="list-style-type: none"> - suivi décret de classement - Inventaire d'aménagement -Elaboration PDC - Appui commercialisation PFNL - EIE

EST		-Formation du personnel municipal : développement local, Comptabilité, inventaire et aménagement forestier	
	Messaména /Mindourou	- Signature convention avec le CTFC - Avis au public publié - appui création cellule forêt communale -Formation du personnel municipal : développement local, Comptabilité, inventaire et aménagement forestier	-Suivi procédures de classement - Elaboration des PDC - ESE - Appui commercialisation PFNL
	Salapoumbé	-Avis au public publié -réunions de sensibilisation des autorités et populations - réunion de classement	Suivi des activités par PROPSFE
	Bélabo	- Convention signée 12/11/2008 - appui création cellule forêt communale -Formation du personnel municipal : développement local, Comptabilité, inventaire et aménagement forestier - lancement procédures de classement	-Suivi activités de classement - Elaboration PDC - ESE - Appui création Cellule Forêt communale -PA
	Doumaintang	- Avis au public publié - Signature d'une convention avec le CTFC -Formation du personnel municipal : développement local, Comptabilité	-appui création Cellule FC -Elaboration PDC -ESE et PA -Plantation
	Doumé	Convention signée 12/11/2008 - appui création cellule forêt communale -Formation du personnel municipal : développement local, Comptabilité	- appui création CFC - Elaboration PDC - Appui aux activités de plantation - ESE et PA
	Ndiang	Identification d'un massif -lutte contre les exploitations illégales : saisies	- Elaboration PDC
	Ngoila	Identification d'un massif suivi d'une procédure auprès Ministère	
	Mandjou	Projet MDP-ville de paris, Identification d'un site pour plantation Convention signée 12/11/2008 - appui création cellule forêt communale -Formation du personnel municipal : développement local, Comptabilité, inventaire et aménagement forestier	-Installation d'une pépinière et plantation de 30 ha minimum de Teck et d'Ayous -ESE -Signature convention avec CTFC
	Mboma	- Convention signée - Formation Développement local personnel cellule foresterie communale et élus	-Elaboration PDC -Suivi activités de développement local - identification site FC -Signature Convention avec CTFC
	ATOK	- Convention signée - Formation Développement local personnel et élu	-Elaboration PDC - Suivi et appui activités de développement local -Signature convention avec CTFC

EST

PA = Plan d'aménagement

PDC= Plan de Développement Communal

FC= Forêt Communale

ESE= Etude socio économique

EIE= Etude d'impact environnement

**PROJET DE GESTION DURABLE DES TERRES ET DES SYSTEMES
AGRO-SYLVO-PASTORAUX**

**Sites d'intervention du Projet PNDP avec possibilité de collaboration avec le CTFC en 2009 sur la composante reboisement forêt communale
(à condition que ces communes remplissent leurs obligations vis-à-vis de l'ACFCam et du CTFC)**

<i>Region</i>	<i>Zones écologiques/Sites</i>	<i>Caractéristiques/problématique</i>	<i>Communes concernées</i>
Adamaoua	Zone de plateau :	- Embuissonnement des pâturages et surpâturage - Conflits aires protégées/agriculteurs/éleveurs - Infestation par les glossines ;	Ngaoundéré, Meiganga
	Zone de savane sèche	- Erosion hydrique - Conflits aires protégées/agriculteurs	Tignère
	Bassin du Djerem	- Surpâturage ; - Destruction des forêts galeries; - absence de cultures fourragères	Ngaoundal Mayo-Darlé
Centre	Zone de forêts humides	- Déforestation ; - agriculture itinérante sur brûlis	Okola
	Zone de transition forêt/savane	- Conflits d'utilisation des terres (élevage, agriculture) - agriculture itinérante sur brûlis	Yoko, Batschenga
Nord	Zones de savanes arbustives	- Déboisement (coupe de bois de - Ensablement de la retenue d'eau - Perte de la biodiversité	Lagdo ; Tcholliré
	Zones soudano-sahélienne	- Désertification ; - Forte migration des populations entraînant des conflits d'utilisation des terres - Assèchement des points d'eau	Mayo-Oulo ; Guider, Pitoa
Ouest	Zones des hauts plateaux	- Erosion hydrique - surpâturage et pratiques culturelles inadaptées	Bangangté

<i>Region</i>	<i>Zones écologiques/Sites</i>	<i>Caractéristiques/problématique</i>	<i>Communes concernées</i>
	Plaine du Noun	- Surpâturage des bassins versants - Conflits d'utilisation des terres (agriculture, élevage)	Magba ; Kouoptamo
	Basse plaine	-Dépérissement des bas-fonds et difficulté de drainage - Perte de la biodiversité	Santchou

Toujours beaucoup de manifestation d'intérêt de la part des communes pour obtenir le classement de leur Forêt Communale, de nombreuses rencontres avec d'autres communes, des conseils apportés par le CTFC dans leur démarche de classement aux communes de Ndzeng, Minta, Nanga Eboko, Ayos, Biwong bané, etc...

Ces différentes communes sont soit au démarrage de la procédure de classement, recherche d'un massif potentiel, d'autres ont passés, ou souhaitent avoir des partenariats, avec des exploitants forestiers pour l'accompagnement dans la procédure de classement et la réalisation du plan d'aménagement. Cette démarche est contraire aux principes de la Convention cadre de l'ACFCam, ces communes pour poursuivre leur collaboration avec le CTFC doivent s'inscrire dans les orientations du PAF2C et finaliser les conventions.

Des contacts également avec des communes de l'Extrême Nord, en particulier Mora et Bogo, qui sont très motivés pour créer et obtenir des FC par plantation.

Plus de 35 Chartes de Forêt communale ont été signées en 2008, d'autres sont en cours et l'état des lieux sur les chartes et les conventions seront finalisés et présentés lors du Comité de pilotage.

- **Outils mis à disposition des communes :**

- ↳ Proposition de contrat type entre les opérateurs de la filière bois et les communes

Avec l'appui de J.PLAN – Chargé de mission international à la FNCOFOR, nous avons établi un modèle de contrat pour l'exploitation d'une assiette de coupe des FC (en annexe 3), un 2^{ème} contrat pour la vente des bois sur parc est en cours de rédaction. Les FC bénéficiant de l'appui du PAF2C devront adhérer à cette stratégie d'exploitation et de commercialisation de leur bois, cette stratégie sera présentée et discutée lors de l'AG de l'ACFCam en janvier 2009.

- ↳ Rédaction d'un Guide- Le Plan de développement Communal par le CTFC

- ↳ Rédaction de fiches techniques sur les différentes étapes du Classement, Aménagement et Gestion des Forêts communales à partir des présentations de la session de formation technique organisée par le CTFC en juin 2008.

- ↳ Dotation des cellules de Foresterie communale des équipements informatiques

I-4 L'appui au projet MDP Ville de Paris

La phase pilote 2008 se termine avec la production de 65 000 plants environ dans les 2 pépinières de Tonga et Fouban, et la plantation de 24 ha à Tonga et 27 ha à Fouban.

La VIE chargée du programme a démissionné en septembre pour raisons personnelles et a quitté le Cameroun le 1^{er} novembre, elle sera remplacée par un expert sénior recruté par ONFi à partir de janvier 2009.

Un Comité de suivi s'est tenu à la Maison des communes forestières de Yaoundé les 24 et 25 novembre 2008 en présence des Maires des 4 communes et de Jean-Guénolé CORNET chargé du programme à ONFi.

(Voir Compte rendu à la page 23 .

Deux experts ONFi sont en mission à partir du 26 novembre pour mettre en place le suivi carbone sur les plantations.

Par ailleurs, le CTFC va mettre en place avant fin Janvier 2009 une convention avec les Communes du projet de la ville de Paris : Fouban, Tonga, Mandjou, Gambe tikar

I-5 Les formations

3-41 En partenariat avec la FNCOFOR, le MINFOF, le ProPSFE et le DED, 4 modules de formation destinés aux maires et techniciens des cellules de foresterie communale et des structures agréés par le MINFOF ont été réalisés du 23 juin au 4 juillet:

- La gouvernance des forêts communales du Cameroun

- Mécanisme d'intervention du PAF2C et du CTFC

20 maires ont pu bénéficier de ses 3 jours de formation

- Les composantes techniques du PAF2C : classement, aménagement, sylviculture.. EIE

- La filière bois des FC - les Plans de développement communaux.

15 responsables des cellules de foresterie communales et 4 bureaux d'étude étaient présents à cette semaine de formation.



1.5.1 Le plan de développement communal

Session de formation organisée par le CTFC du 9 au 11 décembre 2008 à Bertoua destinée aux cadres des communes et une journée pour les maires. 25 Collaborateurs et de 25 Communes et la quasi totalité des Maires de l'Est ont participé à cet atelier. Il est prévu au mois de janvier de proposer les mêmes modules aux communes partenaires du PAF2C des régions du littoral, centre Sud et sud ouest.



1.5.2 : Comptabilité communale

Des programmes de formations ont été organisés pour les receveurs municipaux sur l'élaboration des budgets et les comptes administratifs de communes ; une quarantaine des communes étaient présentes à cette formation. Il est prévu d'organiser entre décembre 2008 et janvier 2009, des journées de travaux pratiques pour la confection des comptes de gestion à l'intention des receveurs des communes. Pour ce module, un prestataire devra être identifié pour l'élaboration des TDR, l'organisation et le suivi sur les comptes de gestion pour environ 30 communes. Par la suite le CTFC compte appuyer la réalisation de quelques comptes de gestion dans certaines communes pilotes au cours de l'année 2009.

1.5.3 Lutte contre le VIH Sida

Participation active du CTFC à la préparation d'une session avec le PADDL, DED, ProPSFE GTZ.

La formation a eu lieu à Mbalmayo du 30 juillet au 1^{er} août, l'objectif était de renforcer les capacités des correspondants communaux en matière de lutte contre le VIH SIDA. 8 communes membres de l'ACFCam étaient présentes à cette session.

1.5.4 Collaboration avec l'ENEF de Mbalmayo

Visite de l'ENEF de Mbalmayo et rencontre avec le Directeur et l'équipe pédagogique le 18 novembre 2008, pour étudier :

- les possibilités d'accueil de personnel communal aux modules des formations de Techniciens ou Techniciens supérieurs de l'ENEF.
- l'organisation conjointe de formations spécifiques de 1 à 2 semaines sur des thématiques techniques ouvertes aux bénéficiaires du PAF2C.

Une convention de partenariat entre l'ENEF et le CTFC est en préparation.

1.5.5 Les 2 aménagistes du CTFC ont participé à la formation Aménagistes 2008, organisée par l'ATIBT à Kribi du 2 au 14 juin, ils ont eu tout deux de très bons résultats aux tests de fin de session.

1.6 Les études

Etude sur la faisabilité d'installation d'unité de transformation sur une commune

Cette étude programmée pour juillet 2008, n'a toujours pas été réalisée, les fonds disponibles étant insuffisants jusqu'à la mi-octobre. Cependant, des négociations ont été entreprises avec le cabinet RAINBOW dont la notoriété est reconnue pour le démarrage effectif des activités en janvier février 2009.

I-7 La constitution d'une base de données Forêts Communales et outils de communication

La base de données des Forêts communales est maintenant structurée, un partenariat très actif s'est mis en place avec le ProPSFE. Les informations viennent progressivement alimentées cette base. Des liens sont prévus avec certaines requêtes de la base de données et des accès aux cartes SIG.

Un site internet est en phase d'élaboration et sera inauguré par le Comité de pilotage,

Préparation du 1^{er} numéro de la lettre trimestrielle de la forêt communale, sortie prévue en janvier 2009.

I-8 Programmes de coopération décentralisée

Deux programmes de coopération décentralisée sont en cours de montage et proposé par la FNCOFOR (Chargé de mission internationale J.PLAN) :

- Coopération PNR des Bauges et Centre de Promotion des Bois de Nkolbisson : appui technique pour la réhabilitation du CPB, recyclage des formateurs, formation de stagiaires issus des Communes membres de l'ACFCam, mise en œuvre d'une stratégie de promotion des bois issus des FC au CPB....

- Coopération PNR du Morvan et écoles du Cameroun : programme de formation à l'environnement, 12 écoles, collèges ou lycées doivent être identifiés dans les Communes membres de l'ACFCam.

- D'autres initiatives de Coopération décentralisée sont en préparation dans le secteur de l'eau. Le Président de la FNCOFOR qui est porteur de cette initiative dans son département a instruit le Directeur du CTFC de préparer un avant projet qu'il ira défendre auprès des collectivités françaises. Il est prévu que le Directeur du CTFC se rende auprès de ces partenaires français et bailleurs potentiels après le comité de pilotage de Janvier 2009 pour la présentation et le marketing de ce projet.

I-9 Les partenariats

SNV : rencontre avec la SNV pour identifier des thèmes de collaboration avec le CTFC en octobre.

Voir annexe 6

PADDL : des réunions mensuelles entre le PADDL, ProPSFE et CTFC : coordination et information sur les activités de chaque organisme.

FAO : partenariat envisagé pour le développement des filières PFNL dans les FC.

PASOC : Programme d'Appui à la Structuration de la société civile au Cameroun

Partenariat et financement possible pour des actions de formation, information, sensibilisation ou concertation dans les communes avec les acteurs de la société civile. Un appel à projet est prévu début 2009.

I-10 : Divers

CBFF: Congo Bassin Forest Fund

Concept note envoyée en juillet en réponse à l'appel à projet

Le CTFC a répondu à l'appel à projet en collaboration avec L'ONFI. Retenu à la 1ère phase de sélection, un projet a été envoyé le 19 décembre 2008.

Le CTFC a été représenté à plusieurs manifestations et séminaires:

- Prospectives territoriales du 8 au 10 octobre
- Analyse de la procédure de classement et d'immatriculation foncière des Forêts Communales au Cameroun – le 10 novembre organisé par le ProPSFE GTZ
- Ateliers APV - FLEGT : participation à 6 réunions en juin, août, octobre et novembre.
- Forum de discussion à la semaine PROMOTE en décembre : Exploitation artisanale et développement des ressources forestières communales.

Participation des maires de l'ACFCam à des actions et manifestations internationales :

- France : Journées européennes du Développement à Strasbourg-atelier du 16/11/2008- La biodiversité, créatrice de richesses pour les Collectivités locales en Afrique
- Benin : signature d'une convention
- présentation du PAF2C par Janvier MONGUI Président de l'ACFCam dans diverses réunions

I-11 Conclusion

La phase d'installation du Centre Technique de la Forêt Communale est maintenant achevée, encore quelques aménagements dans les locaux du CTFC à Yaoundé et l'achat d'un véhicule sont prévus début 2009.

Ce 2^{ème} semestre 2008 a été marqué par le démarrage concret des activités avec les communes : 15 conventions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage signées, 15 en cours de négociation. La majorité de ces communes est en phase de classement de sa forêt communale avec de nombreuses réunions à organiser. En attente des décrets de classement, nous avons décidé de lancer les opérations liées à l'élaboration des plans d'aménagement : 3 études socio économiques effectuées en 2008, les autres programmées début 2009 ainsi que les inventaires d'aménagement. D'autres initiatives sur les plans de développement communaux, sur la formation et les dotations en matériel ont été engagées. La conduite de ces opérations avec les moyens dont nous disposons n'a été possible qu'avec la forte réduction de nos frais de fonctionnement qui se situent aujourd'hui à 15% par rapport aux prévisions. C'est un choix, celui de l'optimisation des moyens mis à notre disposition et celui de produire des résultats attendus. Ce n'est pas facile mais nous nous y attelons.

Le déploiement de toutes ces activités est toujours tributaire de la disponibilité des financements, les subventions FFEM-AFD et GTZ assurent le fonctionnement du CTFC et la mise en œuvre des activités en 2008 et une partie de 2009. Ceci avec le concours des communes qui se sont fortement impliquées dans le financement d'une grande partie des activités en forêt communale. L'appui important qu'attendent les communes (déjà plus de 20 engagées) ne pourra être effectif sans la mobilisation des fonds PSFE pour les forêts communales et un accès plus efficace aux subventions du FEICOM en aide aux communes.

Le prochain atelier de planification du PAF2C aura lieu le 13 janvier 2009.

Il sera suivi de l'assemblée générale de l'ACFCam le 27 janvier et du comité de pilotage PAF2C le 28 janvier.

Une tournée pourrait alors être organisée à Djoum pour le lancement de la mise en œuvre du Plan d'aménagement.

Un comité de pilotage du projet MDP Ville de Paris en présence d'ONFi et de la ville de Paris sera programmé la dernière semaine de janvier.

Toutes ces dates restent à confirmer avec nos partenaires.

II- Rapport du 1er Comité de pilotage du Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun 08 juillet 2008

Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) Yaoundé

En présence de

Président du CP : M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCam

Co-Président du CP :

- Vincent BELIGNE — SCAC
- Kirsten HEGENER — GTZ Pro-PSFE
- Jeanne BALOMOG — représentante du Directeur des Forêts — et Vincent NDANGANG MINFOF
- Belinga ZO'OBO et Yannick OBAM — FEICOM

Membres :

- Léonard Emmanuel BOMBA — CVUC
- Andréas SCHLEENBACKER — DED
- Jean-Claude MONIN — Président délégué FNCOFOR
- Raphaël MANDA — MINFI
- Armand ANABA BEKONO — MINATD
- Amadou WASSOUNI

Observateurs :

- Christophe DUCASTEL — FFEM
- Martin PERRIER — ONFI
- Jacques PLAN — FNCOFOR
- Jean-Pierre MICHEL — FNCOFOR
- Yves LESSARD — FNCOFOR

Rapporteurs :

- Bodelaire KEMAJOU — Directeur du CTFC
- Françoise PLANCHERON — Directrice Technique du CTFC

Programme de la journée

En prélude au Comité de Pilotage, nous avons inauguré officiellement la « Maison des Communes Forestières » en présence du Président et des membres de l'ACFCam, du Président et des membres de la FNCOFOR, des représentants des Ministères (MINFOF, ...), de la Municipalité de Yaoundé, des coopérations allemande et française, et du personnel du CTFC au complet.

A cette occasion s'est tenue une conférence de presse avec des journalistes de la presse locale.

Un cocktail et un repas sont offerts à cette occasion.

Comité de pilotage

14h00: Mot d'ouverture et présentation de l'ordre du jour Président du CP Janvier MONGUI :

- Adoption du procès verbal de la 1^{ère} réunion du comité de pilotage le 30 /11/2007
- CR du lancement du programme d'appui aux forêts communales et résolution de l'AG de l'ACFCam
- Présentation du Manuel de procédures et modifications
- Evaluation technique et financière à mi-parcours du PTA 2008 et prospectives
- Contraintes liées à l'exécution du programme
- Recommandations du comité de pilotage
- Divers

Une 1^{ère} remarque : toutes les invitations ne sont pas parvenues aux personnes présentes et les documents joints ne sont pas en leur possession, il est difficile de savoir qui sera présent au CP.

Il est demandé qu'une attention particulière soit portée sur ce point, et de s'assurer que tous les documents à examiner soient transmis aux personnes présentes au CP.

Les 3 premiers points de l'ordre du jour sont abordés très brièvement et ne suscitent pas de remarque particulière.

Evaluation technique et financière à mi-parcours du PTA 2008 et prospectives

Présentation du CTFC et Bilan des activités depuis le lancement du programme (Novembre 2007) (**Bodelaire Kemajou, Directeur du CTFC - Françoise Plancheron, Directrice technique du CTFC**)

Rappel des grandes lignes du CR d'Activité du 1^{er} semestre 2008.

Les CTFC est maintenant installé et fonctionnel, le personnel recruté est prêt à s'engager dans les activités opérationnelles.

Mais les difficultés pour obtenir les financements prévus, en particulier le retard pour la convention de financement ACFCam-GTZ ont retardé le démarrage d'un grand nombre d'activités.

Rappel du plan de financement prévu et état d'avancement :

- **10% FFEM: 1er versement (100 k€) de la caisse d'avance 1er février, ré abondement le 14 avril**
- **23% GTZ-DED: convention signée et 1er versement attendu**
- 23% PSFE: difficile à mobiliser, motiver la prise en compte des tdr FC-CTFC pour 2009
- 17% FEICOM : aucun engagement pour appuyer le CTFC
- 8% PNDP,
- **8% Communes Cameroun, 6% Collectivités F & A.**

La convention ACFCam-GTZ a été signée par le siège GTZ en Allemagne, la convention sera signée par l'ACFCam le 14 juillet.

Pour l'appui du FEICOM, le représentant précise qu'ils attendent les dossiers de demande des communes, ces dossiers doivent être approuvés par le CTFC, un budget de plus de 400 millions CFA a été prévu à cet effet pour 2008. Aucune information concrète sur les aides prévues pour le fonctionnement du CTFC (Comptable, véhicules..).

Pour les fonds du PSFE, Vincent BELIGNE doit mettre en cohérence les PTA et la programmation du PAF2C, et proposer une convention entre le CTFC et le MINFOF. Il faudrait rédiger rapidement des tdr pour les PTA 2009.

La réunion de planification des activités pour le 2^{ème} semestre 2008 s'étant tenue la veille du CP, il a été difficile d'en présenter une synthèse, un CR complet sera annexé au présent CR.

Les membres de la FNCOFOR soulignent que les prochaines programmations doivent être organisées par le comité exécutif tel que défini dans le manuel de procédure, de préférence 2 ou 3 jours avant le CP.

La demande d'exonération de taxes et TVA pour les activités du PAF2C déposée au MINFI est à ce jour restée sans réponse. Le représentant du MINFI interrogé à ce propos, indique qu'il est souhaitable de renouveler cette demande.

Le CTFC s'est doté depuis le 15 mai d'un statut de SARL Unipersonnelle, le Directeur du CTFC demande si c'est le statut le plus adapté aux activités et moyens du CTFC.

Le FFEM souligne qu'il apporte une aide financière à l'ACFCam et non au CTFC...

A la fin du programme en 2011, le CTFC devra facturer ses prestations aux communes et rentabiliser financièrement son fonctionnement.

A ce propos la FNCOFOR insiste sur la nécessité de signer des contrats rapidement avec les communes qui précisent les responsabilités et les engagements de chacun.

Contraintes liées à l'exécution du programme

Essentiellement les questions de mobilisation des subventions traitées précédemment.

Divers

Martin PERRIER, Directeur de ONFi, présente le projet de plantation MDP de la Ville de Paris, mis en œuvre par le CTFC depuis février 2008. Ce projet s'est rajouté au programme du PAF2C, mais permet au CTFC d'acquérir une expérience dans les domaines de création de FC par plantation, demande de concession provisoire, mise en place de pépinière, réalisation de plantation et plan de gestion. Les membres du CP n'expriment pas d'opposition à ce que le CTFC assure ces opérations à condition qu'il soit dûment rétribué, à hauteur de 7% pour les frais de gestion, mais aussi de manière spécifique pour ces interventions plus techniques.

Modification du mode de remboursement des frais de mission

Une proposition est présentée par Françoise PLANCHERON, le directeur du CTFC et le Président de l'ACFCam demande un délai de réflexion avant que la CP statue.

Le fonctionnement de la « Maison des communes forestières » devrait être défini :

- ouverte à qui ?
- à titre gratuit
- à titre payant, pour qui ? à quel tarif ? pour quelles prestations ?

Françoise PLANCHERON propose que l'équipe du CTFC soit complétée par un directeur financier, jusqu'à présent le CTFC n'était financé que par le FFEM, avec l'arrivée prochaine des subventions GTZ, des aides du PSFE et peut-être d'autres sources. La charge de travail de suivi et de justification comptable (différente pour chaque bailleur) ne pourra être supportée par la Directrice technique et la secrétaire comme c'est le cas actuellement.

Le CP accepte cette proposition, un profil de poste détaillé doit être rédigé et le recrutement réalisé en septembre.

Recommandations du comité de pilotage

Quelques représentants des Maires des communes forestières du Cameroun devraient assister au comité de pilotage.

Les membres du CP remarquent un certain manque de préparation de ce CP par le CTFC, ils conseillent plus de préparation et de concertation entre le Président, le Directeur et la Directrice Technique du CTFC.

Le CP doit essentiellement valider ou rejeter des propositions qui lui sont soumises, tous les documents ayant trait à l'examen de ces propositions doivent être communiqués à l'avance aux membres du CP.

Un calendrier prévisionnel des CP est adopté :

- 2^{ème} quinzaine de janvier
- 1^{ère} quinzaine de juillet

Les dates précises seront fixées au moins un mois à l'avance.

CONVENTION D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE

Entre

Le Centre Technique de la Forêt Communale.

Ci après dénommé "CTFC", agissant en sa qualité d'assistant maître d'ouvrage (AMO) de l'ACFCAM et représenté par son Directeur.

D'une part

Et

La Commune de

Ci-après dénommée "**la Commune**", représentée par le Maire en exercice

Agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du

autorisant son Maire à signer la présente convention.

S'engageant à respecter la Convention Cadre signée entre l'ACFCAM et la commune de

en date du

D'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIV

Article 1. Objet de la Convention

La présente convention spécifie et décrit les modalités d'intervention du CTFC auprès de la Commune conformément au plan d'activités opérationnelles (PAO) annexé à la présente convention.

Article 2. Délai d'Exécution

Le délai de chaque activité est indiqué au PAO. En conséquence, le délai d'exécution général ne devrait pas excéder la date du

Article 3. Obligations des parties

3-1 LE CTFC

- Il interviendra auprès de la Commune en qualité d'AMO et, pour certaines prestations, en qualité d'opérateur tel que mentionné au PAO. Dans le plan de financement de ce PAO, le cofinancement apporté par le CTFC ne sera pas refacturé à la Commune.
- Il informera régulièrement la Commune de l'état d'avancement des activités, de tous événements susceptibles de modifier, retarder ou empêcher le bon déroulement des activités de la présente Convention.
- Il mettra en œuvre tous les moyens techniques, humains et matériels nécessaires pour mener à bien les prestations qui lui incombent dans les délais requis et dans les règles de l'art.
- Il appuiera la Commune dans la recherche des cofinancements des activités décrites au PAO.

3-2 LA COMMUNE

- Elle s'engage à confier l'assistance à la maîtrise d'ouvrage au CTFC pour l'ensemble des prestations et travaux décrit au PAO.
- Elle s'engage d'autre part à faire appel au CTFC en qualité d'opérateur pour exécuter certaines prestations tel que mentionné dans le présent PAO.
- Elle devra informer, sans délai, le CTFC de tout événement de nature à modifier, retarder ou empêcher le bon déroulement des activités.
- Elle facilitera le travail du CTFC en informant régulièrement les habitants de la Commune du déroulement des travaux.
- Elle s'engage à contribuer financièrement à l'exécution du présent PAO, selon ses capacités et au minimum, par la mise à disposition de ses moyens propres : personnel communal, locaux, matériel, véhicules, etc...

Article 4. Litiges

Les parties s'engagent à respecter toutes les dispositions de la présente convention. En cas de non-respect d'une de ces dispositions, la partie qui s'estime lésée, informera l'autre partie par courrier recommandé de l'objet du litige et la mettra en demeure de se mettre en accord avec les termes de cette convention.

Si cependant le litige continue à courir, la partie qui se sent lésée pourra mettre fin à cette convention.

La présente convention prend effet à compter de sa date de signature.

Elle est établie en trois (03) exemplaires signés par les parties.

Chaque partie en recevra un exemplaire, le troisième sera remis à l'ACFCAM, pour information.

Les parties acceptent avoir pris connaissance des termes et conditions de la présente convention et marquent leur accord en apposant leurs signatures.

Fait à Yaoundé, le :

La Commune de
Le Maire

le CTFC
Mr le Directeur

IV- Rapport du Comité de Suivi du projet MDP Ville de PARIS de Plantation de 1 000 ha au Cameroun du 24 novembre 2008

Organisation ONFI - Chargé de mission Jean-Guénole CORNET

En présence de Messieurs les Maires des communes de TONGA, FOUMBAN, MANDJOU et du Secrétaire Général de la commune de NGAMBE TIKAR

ORDRE DU JOUR

Ouverture du Comité – Jean-Guénole Cornet / ONFI

Bilan phase pilote 2008

Avancée des travaux de terrain – Raphaël Njoukam / CTFC

Volet carbone – Jean-Guénole Cornet / ONFI

Présentation du budget travaux de la phase pilote – Françoise Plancheron / CTFC

Bornage et demande de concession provisoire – Maires des communes

Etude d'Impact Environnemental, Fouban et Tonga – Amédée Sida / Ingénieurs Associés

Rétrocession des réserves forestières aux communes – Vincent Bélignié / MINEP-MINFOF

Perspective de développement du CTFC – Baudelaire Kemajou / CTFC

Organisation programme 2009

Schéma organisationnel projet – Jean-Guénole Cornet / ONFI

Programme de reboisement

Poursuite du projet à Tonga et Fouban et perspectives pour Ngambé Tikar – Jean-Guénole Cornet / ONFI

Démarrage du projet à Mandjou – Françoise Plancheron / CTFC

Formations proposées – Raphaël Njoukam / CTFC

Volet développement durable – Jean-Guénole Cornet / ONFI

Engagement des communes dans le projet – Maires des communes

Schéma contractuel du projet – Jean-Guénole Cornet / ONFI

Perspectives

Programme de reboisement sur l'ensemble du projet

Comités de pilotage

Bilan phase pilote 2008

1 - Accueil des participants et en particulier des Maires des 4 communes par Jean-Guénole CORNET qui souligne que contrairement à ce qui avait été annoncé initialement cette rencontre n'est pas un comité de pilotage en l'absence du Maître d'ouvrage la Mairie de Paris et du maître d'ouvrage délégué l'AIMF.

Leur absence se justifie par le calendrier des instances de décision de la ville de Paris qui tient son prochain conseil d'administration le 15 décembre, lors de ce conseil le programme du puits de carbone au Cameroun sera présenté, et donnera lieu à l'adoption du budget alloué par la ville de Paris pour 2009. Sans préjuger de la décision du prochain conseil d'administration, il est probable que l'enveloppe 2009 devrait être revue à la baisse, permettant de planter environ 150 ha (contre 230 ha prévus initialement). L'objectif final de plantation de 1 000 ha est maintenu mais se déroulera certainement sur 5 ou 6 ans.

Aucun engagement ferme et contrat ne seront signés avant de connaître la décision formelle de la Ville de Paris.

ONFI et CTFC, respectivement assistant au maître d'ouvrage et opérateur des travaux de plantation, ont souhaité maintenir ce comité de suivi à cette période charnière entre la fin de phase pilote 2008 et le démarrage de la phase opérationnelle de plantation 2009.

2 - Présentation des travaux réalisés pendant la phase pilote 2008 par Raphaël NJOUKAM :

- ◆ Situation actuelle des reboisements
- ◆ Les différentes étapes
- ◆ Cérémonie de plantation du premier arbre
- ◆ Quelques difficultés rencontrées
- ◆ Réunions d'évaluation et Visites reçues

Commune	Localité	Site	Superficie (ha)	Essence
Fouban	Mambain	Côté fossé	9	Acacia m.
		Route Fban-Kdoum	8	A. mangium, Eucalyptus
	Koundoum		10	Eucalyptus
Total			27	
Tonga		Bloc 1	8	Eucalyptus, Cassia
		Bloc 2	16	Teck, Cassia, Eucalyptus

Total	24	
Total Fouban + Total Tonga	51	

Cette présentation a été l'occasion de mettre en évidence et d'insister sur certaines difficultés techniques rencontrées dans les différentes phases :

- démarrage tardif de la mise en production des pépinières et de la préparation des terrains, dû à l'installation récente du CTFC, au recrutement tardif des assistants techniques et au retard dans le versement du budget alloué aux travaux.
- **qualité du substrat utilisé en pépinière**, le mélange sable + terre préconisé pour le remplissage des sachets n'a pas été respecté au moins pour la production des Tecks à TONGA, l'argile seul a formé un substrat beaucoup trop compact empêchant tout développement des racines. Les plants ainsi produit et plantés en juillet n'ont eu aucune croissance durant les 4 mois suivants, leur chance de survie après la saison sèche à venir est nulle. Il faudra donc procéder à un regarni complet de cette parcelle de 4 ha.
- Remplissage précoce des sachets qui entraîne un tassement du substrat
- Utilisation non adéquate de la fumure organique en pépinière
- Sachets non déplacés
- Mauvaise gestion des ombrières qui provoque l'étiollement des plants et par la suite une reprise difficile sur le terrain de plantation
- Transport et plantation non soignée, collets enterrés
- Plants laissés trop longtemps sur l'aire de stockage sans ombrage
- Retard important dans le 2^{ème} entretien avant saison sèche, risque d'incendie accru..
- Retard important dans le nettoyage des sites de plantation alors que la saison sèche a déjà démarrée

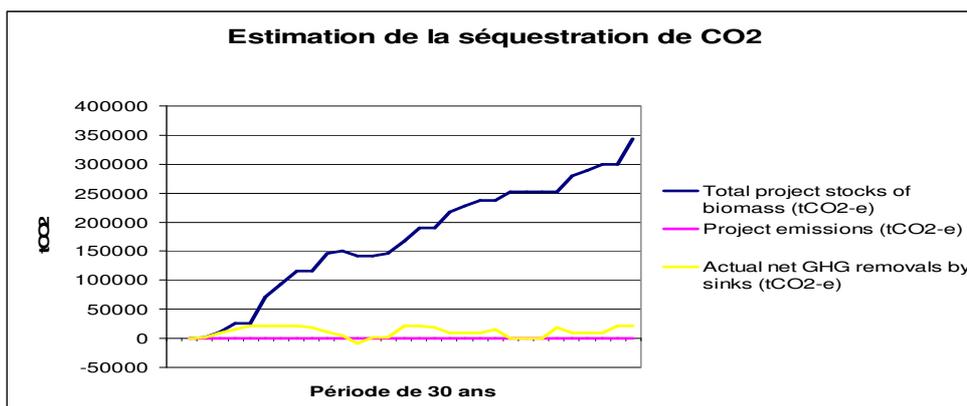
Un encadrement technique plus actif et des contrôles plus fréquents devront permettre en 2009 de corriger l'ensemble de ces difficultés.

Le MINFOF soulève la question du choix des essences et en particulier de l'Eucalyptus.

Ce choix est avant tout dicté par des contraintes techniques : exigence faible pour la qualité des sols, croissance rapide et disponibilité des semences au Cameroun. Les sites de plantation ont été identifiés par les communes sur des zones impropres à l'agriculture, le choix alors était limité aux essences frugales : Eucalyptus, Acacia exotiques, Pins. Il faut remarquer que l'Eucalyptus représente moins de 30% de la surface plantée en 2008 et ne devrait couvrir que 10% environ de la surface plantée en 2009.

Le maire de Mandjou a notamment demandé que de l'eucalyptus soit planté en 2009 sur sa commune. L'équipe ONFI-CTFC a donc proposé d'en ajouter 2 ha non prévus initialement.

3 - Rappel succinct des principes de séquestration de CO2



Jean-Guénolé Cornet rappelle le principe de « puits de carbone » des plantations en présentant les simulations faites sur 30 ans. Il insiste sur le fait que cet objectif de séquestration de carbone affiché par la Mairie de Paris ne commande pas les choix techniques au détriment d'autres critères environnementaux ou liés au développement local, car aucun objectif quantitatif de séquestration de carbone n'a été fixé au départ.

Par contre, il est essentiel pour le « puits de carbone » de la Ville de Paris mais aussi pour les communes associées au projet que ces plantations soient entretenues sur le long terme et réellement appropriées par ces communes.

4 - Présentation du budget travaux de la phase pilote 2008

Versement AIMF 2008

63 515 642 Francs CFA

Francs CFA

	Plan financement 2008	Dépenses novembre 2008
Travaux de plantation		30
Contrat CTFC - Expertise	6 976 627	6 406 665
Contrat CTFC - Travaux pépinière	5 776 928	3 375 720
Contrat CTFC - Sous traitants pépinière GIC	6 741 001	7 543 174
Contrat CTFC - Préparation des sites de plantation	14 498 570	5 316 773
Contrat CTFC - Piquetage, trouaison, plantation	12 458 263	10 759 154
Contrat CTFC - Entretiens (1)	3 509 370	4 680 000
Contrat CTFC - Bâtiment	1 820 000	3 000 000
Total	51 780 761	41 081 486

Contrat CTFC - Gestion 7%		2 935 089
Etude Impact environnementale TONGA et FOUMBAN		2 000 000
Total général		46 016 575

(1): entretien + gardiennage + clôture

Il reste environ 17,5 millions de francs CFA sur les sommes versées par l'AIMF qui doivent permettre le démarrage de la phase opérationnelle 2009 : contrat des assistants techniques, 1^{ère} avance pour les pépinières...

Les dépenses de préparation des terrains ont été très inférieures aux prévisions, il avait été envisagé de procéder à une préparation mécanique des terrains et à l'ouverture de pistes de desserte avec location d'engins lourds de terrassement très coûteuse, nous avons préféré utiliser la main d'œuvre locale moins coûteuse et des méthodes manuelles moins perturbantes pour les sols.

5 - Bornage et demande de concession provisoire

Seul le site de Koundoum dans la commune de Fouban a été borné en début d'année 2008.

Les maires des communes de Fouban et de Tonga ont engagé la procédure auprès des services du cadastre, les arrêtés préfectoraux de constitution des commissions chargées de la délimitation et du bornage ont été pris. Les maires assurent pouvoir organiser les réunions de concertation et le bornage des terrains avant la fin du 1^{er} trimestre 2009.

A Tonga, la zone délimitée en 2007 a une superficie de 125 ha, elle pourra donc recevoir le programme de plantation 2009, mais il faudra que la commune puisse identifier une nouvelle surface répondant aux exigences des projets MDP d'environ 130 ha.

Les sites de Njikenkié et Koupa à Fouban doivent rapidement faire l'objet d'une information sur le programme auprès des populations. A Koupa la colline initialement prévue a déjà fait l'objet d'un reboisement en Eucalyptus, des arbres adultes ont été coupés illégalement il y a environ 10 ans, des souches sont encore visibles, ceci est contraire à un des critères MDP : absence de forêt au 31/12/1989. Les plantations 2009 seront donc installées sur la colline voisine exempte de tout boisement récent.

Le maire de Mandjou assure également pouvoir border les 300 ha identifiés en 2007 avant la période de plantation 2009.

6 - Etat d'avancement de la rétrocession des réserves forestières aux communes

Le MINFOF a la volonté de transférer, dans un 1^{er} temps, la gestion de certaines des réserves forestières du Cameroun.

Le transfert à des collectivités décentralisées est une option intéressante et le lancement du « Programme d'appui aux forêts communales du Cameroun » ouvre des perspectives quant à l'encadrement qui pourra être développé afin d'accompagner le montage des dossiers de demande de classement en forêt communale d'une ancienne réserve forestière.

Une convention de transfert de gestion pour 3 ans serait alors signée entre l'état et la commune. Une évaluation de la gestion pratiquée serait réalisée au terme des 3 ans et ouvrirait la possibilité d'une demande de classement en FC.

Le Ministre de la Forêts et de la Faune doit adresser un courrier d'Appel à manifestation d'intérêt aux communes concernées par ces réserves.

Ce dossier a pris du retard en 2008, certaines dispositions fiscales concernant ce transfert de gestion n'étant pas tranchées.

7 - Présentation rapide de l'Etude d'Impact Environnemental des plantations à Fouban et Tonga – par le Cabinet Ingénieurs Associés

Les TdR déposés le 24 avril 2008 ont fait l'objet d'une demande de complément d'information par le Ministre du MINEP dans un courrier du 25 juillet, à ce jour ces TdR ne sont toujours pas validés. L'EIE a cependant déjà démarré sur le terrain et des audiences publiques ont été organisées à Tonga et Fouban. Aucune limitation majeure n'a été relevée, si ce n'est le risque de conflit entre les surfaces boisées et l'agriculture ou à moindre titre l'élevage, en particulier sur le site de 125 ha choisit par la commune à Tonga.

Dès approbation définitive des tdr, l'étude devra être rapidement terminée.

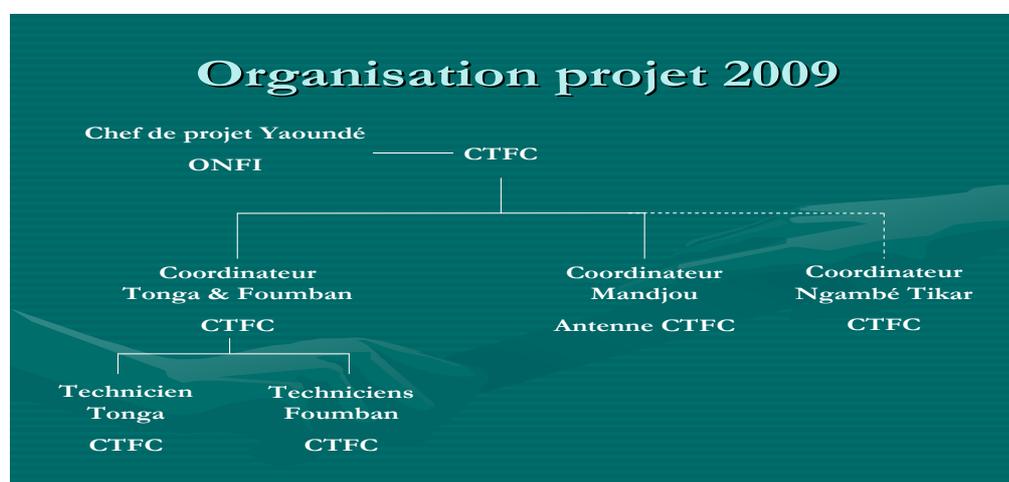
Organisation programme 2009

8 - Schéma organisationnel projet

Un chef de projet basé à Yaoundé est en cours de recrutement, un expert sénior expatrié est identifié, son contrat sera confirmé après le conseil d'administration de Paris. Sa prise de fonction est prévue pour janvier 2009.

Raphaël NJOUKAM est confirmé au poste de coordinateur Tonga et Fouban.

Un coordinateur pour Mandjou basé à Bertoua est en cours de recrutement, un expert junior camerounais est identifié, son contrat sera confirmé après le conseil d'administration de Paris et approuvé par la commune de Mandjou. Sa prise de fonction est prévue pour janvier 2009.



9 - Programme de reboisement 2009

SURFACES ha en 2009	Foumban				Mandjou	TOTAL	%
	Tonga	Njinketkie	Koupa	Nkoundoum			
Acacia auriculiformis/mangium	3	4	6	4		17	11,2%
Ayous	2 (?)				8	10	6,6%
Eucalyptus		8	4	4	2	18	11,8%
Gmélina	3					3	2,0%
Pinus caribea		4	8	8		20	13,2%
Polyscias fulva		2				2	1,3%
Teck	30 (?)			4	12	46	30,3%
Anacardier						0	0,0%
Avocatier	4			4	2	10	6,6%
Gitronier/oranger	4				2	6	3,9%
Manguier / Canarium		2	2	4	2	10	6,6%
Safoutier	4					4	2,6%
Plantes médicinales	2			2	2	6	3,9%
TOTAL	50	20	20	30	30	150	

Les surfaces par essences ont été longuement discutées avec les communes, le choix a été fait en fonction des potentialités des sites et des besoins des populations.

Quelques changements sont apportés par les Maires ce jour.

A Tonga, il existe quelques champs vivriers (maïs, tomate, ...) à l'intérieur du périmètre de reboisement pour une surface inférieure à 10 ha, ces familles seront approchées très rapidement et des contrats de plantation et d'entretien des plants fruitiers installés en association avec leur culture leur seront proposés. Pour la surface restante, le même GIC devrait être chargé des travaux de préparation du terrain et de plantation.

La même pépinière continue la production des plants, elle devra être un peu étendue.

Une pépinière va être créée sur le site de Koundoum (FOUMBAN), une piste de desserte du massif planté et d'accès à la pépinière va être ouverte.

La pépinière existante à l'entrée de la commune de Foumban sera chargée de produire les plants pour les sites de Njinketkie et de Koupa.

Les plantations seront initiées à Ngambé Tikar qu'à partir de 2010, une mission du chef de projet est prévu au 1^{er} semestre 2009, pour sensibiliser les populations, identifier les GIC compétents pour les travaux à réaliser en 2010, appuyer la procédure de bornage...

10 - Formations proposées

Très rapidement il faudra que les communes puissent prendre en charge la gestion de ces plantations : participation à l'élaboration d'un plan de gestion, mise en œuvre de ce plan (Entretien, surveillance, éclaircie, coupe...). Une Cellule de Foresterie Communale sera instaurée au sein des services communaux avec à sa tête un responsable compétent. Ces communes aux moyens modestes n'ont pas forcément la possibilité de recruter un technicien diplômé, l'ENEF de Mbalmayo peut accueillir des auditeurs libres, formule accessible à du personnel communale en recyclage, il faut pour cela que la commune fasse une demande au MINFOP en juin. La commune prendrait à sa charge 160 000 FCFA/an de frais de scolarité et le CTFC assurerait les subsides des candidats à hauteur de 50 000 FCFA/mois.

Plusieurs formules de formation sont proposées aux communes :

- Techniciens et Techniciens supérieurs, personnels communales en recyclage
 - 160 000 F.CFA/an
 - Subsides CTFC : 50 000 F.CFA/mois (10 ou 12 mois)
- Formation sur le tas à des techniques particulières (Greffage...)
 - Coûts à déterminer avec l'organisme d'accueil, l'IRAD par exemple
 - Subsides CTFC : 50 000 F.CFA/mois (durée de la formation)
- Atelier de formation des GIC
 - Coûts entièrement supportés par le CTFC
- Accueil de stagiaires
 - A formaliser
 - Subsides CTFC : 50 000 F.CFA/mois (durée de la formation)

11 - Volet développement durable

La ville de Paris s'est engagée à accompagner le programme de reboisement par des actions de développement durable.

En 2009 un programme de promotion des foyers améliorés sera lancé à Foumban.

Des programmes de développement des filières de commercialisation et de transformation des fruits seront élaborés à partir de 2010.

12 - Schéma contractuel du projet

Il est prévu de signer une convention cadre entre l'AIMF (lié à la Ville de Paris), les 4 communes et l'ACFCam + CVUC, qui fixe les grands principes du partenariat :

- projet financé par la Ville de Paris – AIMF
- plantations appartiennent aux communes au travers du processus de concession provisoire puis définitive de l'Etat aux communes,
- en échange, les communes s'engagent à redonner à la Ville de Paris la totalité des crédits carbone générés
- La Ville de Paris ne vendra pas ces crédits mais les annulera

Sous cette convention cadre, des conventions ou contrats plus techniques préciseront les engagements des parties chaque année. Ces contrats seront faits en adéquation avec la charte des forêts communales déjà signée par ces communes membres de l'ACFCam.

Signature par les 4 communes d'un relevé de décision précisant le programme de plantation et les engagements de la commune pour la campagne 2009 au cours d'un rendez-vous individualisé le 25 novembre.

Signature par les 4 maires et le Président de l'ACFCam-CVUC d'un courrier au Maire de la Ville de PARIS confirmant l'intérêt du programme et leur volonté de poursuivre les activités pour atteindre l'objectif des 1 000 ha de plantation.

V- Reduction of Emissions from Deforestation and forest Degradation by strengthening Forest Communes in Cameroon

General context

The Congo Basin incorporates six Central African countries (including Cameroon) and covers the second largest rainforest massif in the world after the Amazon. Cameroon's forests which cover 19.6Mha or 41.3% of the entire territory (Devers D., Vande Weghe J.P., 2006) include some of the Congo Basin's most biologically diverse and threatened forests. About 40% of the country's forests correspond to the Congolese forest ecosystem (south-east), 30% the semi-deciduous forest in the central region and the remaining 30% to evergreen forest in the north (FAO, 2005a).

The forest area is split between the Permanent Forest Domain covering around 12.8 Mha (FMUs, Communal Forests and natural reserves) and the Non-Permanent Forest Domain covering some 6.8 Mha (community forests, private forests and other State forests). Legal timber exploitation represents 2.7M m³ of sawnwood per year, 75% of which is made up of 5 species. The majority of timber is exported to Europe. Timber exports account for 4.9 % of GNP (third ranking behind the oil and agricultural industries). Illegal timber exploitation is believed to represent about 1M m³ per year and is predominantly destined for local and regional markets.

Local forest communities in Cameroon depend strongly on forest resources not only for energy (fuel wood is the first source of energy) and construction, but also for animal proteins, fodder, and many other Non-Ligneous Forest Products such as fruits and medicinal plants.

National policy

The Forest & Environmental Sector Programme (FESP), defined by the government in 2003, is implemented by MINEP and MINFOF and constitutes the national strategic plan. Table 1 shows that there is a strong correlation between the guidelines of the FESP and the convergence plan of the COMIFAC:

Table 1: Correlation between the guidelines of FESP and COMIFAC convergence plan

COMIFAC convergence plan	Laws n°94-01, 96-12 and FESP
1. <i>Harmonisation of forest and taxation policies</i>	Development of land use maps for better land use management
2. <i>Knowledge of the resource : inventory of forest resources (timber, non timber, medicinal plants and wildlife), strengthening and/or setting up national and regional observatories</i>	
3. <i>Management of ecosystems and reforestation</i>	
4. <i>Biodiversity Conservation</i>	Biodiversity conservation through a network of natural reserves
5. <i>Sustainable use of forest resources</i>	Sustainable management of natural resources;
6. <i>Development of alternative activities and poverty alleviation: Alternatives to poaching. Income-generating microprojects for the local population</i>	Contribution to poverty alleviation and economic growth ;
7. <i>Capacity building, stakeholder participation, information, training</i>	Improved Governance, participatory management, strengthening of national institutions in charge of natural resources management and control;
8. <i>Research Development</i>	
9. <i>Development of funding mechanisms: National Forestry Funds; Innovative finance mechanisms (area conversion tax, % for COMIFAC, debt for nature etc), Debt alleviation mechanisms, Bi- and multi-lateral financing</i>	The implementation of a favourable regulatory framework for the development of the private sector ;
10. <i>Regional cooperation and partnerships</i>	

The reform of the forest policy led to Laws n°94-01 of the 20 January 1994, and n°96-12 of the 5 August 1996. These laws defined a political and strategic framework for the management of Cameroon's forest patrimony. The laws also initiated the process of decentralisation of part of the Permanent Forest Domain towards the communes in addition to previously reforested land situated in the perimeter of communes.

Of a total of 340 Communes throughout the country, 160 can potentially benefit from the transfer of forest, representing a total area of 3.9M ha. Following transfer, communes become legal owners of the resource and are responsible for its management. However, it is believed that only a third of the potential area — **1.3M ha** — is likely to go through the transfer process. To date, for various reasons, in particular the lack of forest management capacity at the local level and the complexity of the decentralization process, only 6 forests have been officially transferred to communes, among which only 4 (representing 116.000 ha) have a management plan.

Drivers of deforestation

Forest resources in Cameroon are under pressure as in other parts of the Congo basin. According to the « State of the Congo Basin forest » (COMIFAC – PFBC), the growth in the rates of deforestation and forest degradation during the decade 1990-2000 were – 0.28% and – 0.02% respectively. Deforestation and forest degradation are mainly concentrated on forest borders and in savannah areas which are more densely populated.

The causes of deforestation are similarly uncertain, but slash and burn agriculture and high fuelwood demand are widely believed to be responsible for about 90%. These factors are often seen to be secondary effects of tropical timber harvesting degrading forest cover and contributing to associated declines in biodiversity (World Bank operations evaluation department, 2000). Indeed, the causes of forest degradation are linked with:

- The lack of effective forest resource management plans :
 - o Lack of long term and simple management plans
 - o Lack of control of illegal logging and poaching
- Lack of control and management of land use changes, in particular because of demographic growth and the juxtaposition of customary and official tenure rights:
 - o Slash and burn agriculture
 - o Overgrazing
 - o Mining sector development
 - o Absence of an urban development programme
- Lack of sustainable alternatives to fuelwood
- Lack of local community ownership of forest resources
 - o The property and management of resources are centralised at the national level, with local level benefits being weak
 - o Lack of sensitization and development of competences at the local level

Whatever the primary causes, the current levels of deforestation and forest degradation are not equitable, or sustainable. To be effective, the reduction of deforestation and forest degradation has to:

- Integrate all undermining causes of this phenomenon, and not only those directly linked with the forestry sector;
- Directly benefit local communities, a major vector of deforestation in Cameroon, and seek to alleviate poverty.

ACFCam: main project beneficiary

The Association of Forest Communes of Cameroon (ACFCam) was established in 2006 following the collaboration between forest commune representatives from France and Cameroon, and was initiated by the French National Federation of Forest Communes (FNCofor). These two partners have demonstrated their ability to work together and implement effective action programmes funded by diverse international donors, in order to support Cameroon's forest communes towards the implementation of sustainable forest management and poverty alleviation. ACFCam has developed, through its technical arm: the Technical Centre of Forest Communes (CTFC), several initiatives to facilitate the process of decentralization and forest sustainable management, through institutional and technical supports, training and pilot project funding.

As ACFCam gathers local representatives elected by the local population, it benefits from strong local support and credibility. Furthermore, the elected representatives which constitute ACFCam are not only in charge of forest management but are also responsible for local administration in general, which means that **they have a potential impact on most of the causes of forest degradation and deforestation** in the area, at local and regional levels.

General action plan and partners

The REDD project aims to support ACFCam – the project proponent and main beneficiary – not only to enforce the process of forest decentralization, but also to design and implement a more innovative and transformative approach towards the reduction of emissions from deforestation and forest degradation over an area of 1.3M ha of forest. The idea is to take advantage of the existing network of local and international actors, and activities related to sustainable forest management, reforestation and REDD strategy in order to build an ambitious and comprehensive REDD project.

The main components will be:

- To enhance capacity:
 - o at the local and regional levels to promote sustainable forest and land-use management and develop job opportunities;
 - o at the regional and national levels to develop a comprehensive REDD strategy.
- To develop pilot projects to slow forest degradation and deforestation and reduce poverty;
- To conduct research activities on an ongoing basis to assess the impact of project activities on the emissions of GHG and learn from experiences.

Risk management

The major risk of the project is its possible ineffectiveness due to:

- The number of actors, about 50 communes and a dozen different partners;
- The lack of experience and strength of ACFCam to lead the project;
- The lack of transparency and the known behaviour of certain local leaders who hijack local communities driving most of the profit back to them;
- The general political and economic context of the country.

To tackle these issues it should be considered that:

- ACFCam is probably the most representative body of forest communities in Cameroon, benefiting from the experience of FNCofor and the support of international donors;
- To compel forest communes to respect the lead of ACFCam, a bill of good practices is established between ACFCam and communes, as a condition for any further support;
- The project is supposed to grow on an ongoing basis which will of course depend on the commitment of communes'.